

UNE VISIO MAIS PAS DE VISION !



scsi-pn.fr

mars 2020

CORONAVIRUS COVID-19

Le 23 mars, le secrétaire d'État Laurent NUÑEZ, le DGNP Frédéric VEAUX et le directeur général de la Santé, le professeur Jérôme SALOMON, ont animé une visioconférence avec les organisations syndicales sur la sécurité des policiers, en abordant notamment le port du masque et les mesures de prévention.

La lutte contre la propagation du COVID-19 amène les forces de sécurité, dont les policiers, à faire respecter à travers une forte mobilisation des services, les consignes sanitaires nécessaires édictées par le gouvernement. Les policiers, inquiets, acceptent les risques inhérents à leur profession pour autant que l'administration mette tout en œuvre pour les réduire. Un médecin disait hier dans les médias « nous ne gagnerons pas cette guerre si les forces de l'ordre ne sont pas en état de marche » et aujourd'hui, nous constatons que nos rangs commencent à être décimés.

Tout le monde a bien compris, les policiers en premier lieu, que les recommandations actuelles en matière d'équipements, notamment pour les masques FFP2, sont dictées par la faiblesse des stocks disponibles et non par les réalités du terrain. Un langage de vérité s'impose.

Si les organisations syndicales ont pu s'exprimer, la présentation de l'administration est restée identique à celle du DGNP le 19 mars: aucune annonce n'a été faite. Le discours du professeur SALOMON est hélas déconnecté des attentes des policiers et de la réalité de leurs conditions de travail.



Les positions du SCSI :

- ⇒ Autorisation du port du masque à tous nos collègues ;
- ⇒ Dépistage systématique en cas de suspicion ;
- ⇒ Désinfection des matériels, véhicules, bureaux ;
- ⇒ Organisation de gardes d'enfants gratuites ;
- ⇒ Mise en œuvre et programmation des réserves.

Nous exigeons davantage de mesures prophylactiques pour faire face aux multiples carences matérielles, managériales et organisationnelles de notre administration qui reflètent nos constats maintes fois répétés...



IL FAUT MIEUX SÉCURISER LE CONTACT AVEC LA POPULATION

Les policiers sont susceptibles de transmettre le virus à des usagers dans la mesure où la distanciation sociale d'un mètre minimum est difficilement applicable, adoptons des mesures simples :

- Fiches réflexes simples (pictogramme/vidéo) ;
- Absence de contact physique lors des manipulations d'attestations ou CNI ;
- Contrôles routiers à travers la vitre ;
- Installation de matériel type plexiglass pour l'accueil et les auditions ainsi que de tout dispositif permettant de limiter les contacts dans les services ou les véhicules.

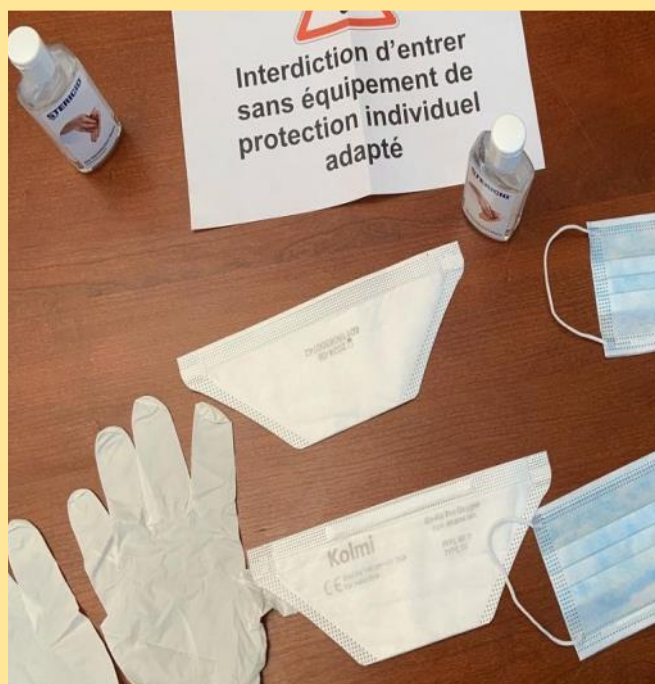


Les services de communication du ministère et des DGN, DGGN et PP doivent mutualiser leurs réflexions et productions à l'intention des personnels et du public.

Il faut uniformiser la communication ministérielle et gagner en réactivité.

LA CONTAMINATION POTENTIELLE DES POLICIERS LIÉE A LA PROMISCUITÉ ENTRE COLLÈGUES DOIT ÊTRE LIMITÉE PAR :

- Des consignes claires pour l'usage des véhicules et leur désinfection ;
- Des directives relatives au lavage efficace des vêtements ainsi qu'à l'utilisation des vestiaires ;
- Des instructions pour éviter toute réunion physique et limiter la présence à un seul fonctionnaire par bureau ;
- Une accélération de la gestion des effectifs en roulement, avec un turn-over pour tenir dans la durée et sur le schéma le moins risqué (privilégier une alternance par quinzaine et au moins par semaine) ;
- Des informations sur le port de la barbe et son éventuel risque sanitaire.



DES DEPISTAGES ACCRUS POUR RASSURER LES FAMILLES ET SÉCURISER LES SERVICES :

Cette mesure préventive est cruciale. Il nous faut acter une montée en puissance du dépistage comme l'OMS vient de le rappeler : « *On ne lutte pas les yeux bandés contre un incendie, il faut briser la chaîne de contamination en effectuant un test pour chaque cas suspect* ».

La levée de doute est INDISPENSABLE par une nécessité de tests sur :

- les effectifs des unités présentant un cas de contamination (par exemple les compagnies de la DOPC ou des CRS revenant de zones à risques) ;
- tous les personnels avant la reprise du service.



POUR FAVORISER LA CONTINUITÉ DU SERVICE :

⇒ FACILITER LA GARDE DES ENFANTS DE POLICIERS

A l'instar des mesures développées pour les personnels de santé, les forces de l'ordre doivent bénéficier des dispositifs gratuits de garde d'enfants pour préserver la capacité opérationnelle des services ;

⇒ ORGANISER DES RÉSERVES

Par une mise en œuvre efficace et réfléchie des réserves civiles, statutaires et des délégués syndicaux. Redéployer les effectifs PJ, DGSI, IGPN et Formation au profit de la PP, la SP et la PAF ;

⇒ PROJETER DES FORCES DISPONIBLES / DE SOUTIEN

Afin de renforcer les services saturés et les petites circonscriptions, au bord de l'asphyxie contraintes de cesser temporairement leur activité ;

⇒ LIMITATION DES TACHES INDUES

Donner la priorité au terrain, l'heure n'est pas au reporting ni aux multiples remontées de tableaux statistiques...

« Sans les forces de l'ordre, la guerre est perdue »

Driss Aït-Youssef, docteur en droit et spécialiste de la sécurité

Les policiers acceptent de prendre des risques si tout est fait pour les protéger...

A ce jour, notre ministère n'a pas pris les mesures nécessaires pour préserver leur santé. L'Etat employeur engage dans ces conditions sa responsabilité morale et potentiellement pénale. Il y a URGENCE !